

Réemploi des 14 000 emplois aidés (CAE, EVS) non renouvelés !

Un amendement au projet de loi de finance 2011 pour l'enseignement scolaire a été voté à l'unanimité le 15 novembre 2010 dernier. Il prévoit une rallonge de 20 millions d'euros pour l'emploi des contrats aidés. Cela permettrait le maintien des 4 500 ETP qui avaient été retirés du projet initial et qui signifiait le non renouvellement de 14 000 emplois d'EVS.

La FNEC FP FO, qui était intervenue à tous les niveaux (IA, recteur, préfet et ministère) contre ce non renouvellement, exige que les 14 000 EVS soient réemployés en priorité.

La FNEC interviendra dans les prochains jours auprès du ministre de l'Education nationale en ce sens.

Montreuil, le 16 novembre 2010